

**Zeitschrift:** Actio : un magazine pour l'aide à la vie  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge Suisse  
**Band:** 95 (1986)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Nous ne pouvons pas nous permettre d'être médiocres  
**Autor:** Wiedmer-Zingg, Lys  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-682319>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## INTERVIEW

Entretien avec le directeur de la section de Genève,  
Philippe Grand d'Hauteville

# Nous ne pouvons pas nous permettre d'être médiocres

Les connaisseurs du monde Croix-Rouge suisse prétendent que la section genevoise est la plus professionnelle des sections de la Croix-Rouge. Elle est proche du système de santé publique du canton par son Service de soins infirmiers à domicile (SSID), qu'elle assure depuis plus de 60 ans déjà. Quatre

fois par année, elle publie son propre journal. En outre, Genève a su s'assurer et maintenir la bonne volonté des bénévoles, qui vaut son pesant d'or pour toute organisation de la Croix-Rouge. *Actio* a rencontré Philippe Grand d'Hauteville, directeur de la section.

*Lys Wiedmer-Zingg*

«**Actio**»: La section de Genève a-t-elle un lien particulier avec Henry Dunant, le père de la Croix-Rouge, qui fut un citoyen de votre ville?

**Philippe Grand d'Hauteville:** Il serait exagéré de dire que la section genevoise vole un culte particulier à Henry Dunant. Beaucoup de gens venant de l'extérieur cependant identifient notre section à Henry Dunant. Il ne fait aucun doute que l'esprit Croix-Rouge est omniprésent dans la section de Genève, ne serait-ce que par les liens étroits qui l'unissent aux organisations internationales de la Croix-Rouge. Sur le fond toutefois, notre section ne diffère pas des autres sections en Suisse.

**Genève, cela signifie également siège du Comité international de la Croix-Rouge ainsi que de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.**

Il n'est pas facile d'être section de la Croix-Rouge à Genève. En effet, ici, aux yeux de la population, la Croix-Rouge est surreprésentée.

Nous vivons à l'ombre des grands frères. Parfois, j'ai l'impression que les Genevois en ont assez de voir la Croix-Rouge partout. Ce sentiment, on le ressent surtout en mai, le mois traditionnel des collectes de la Croix-Rouge. Nous devons, comme dans d'autres grandes villes je suppose, combattre des préjugés qui ont la vie dure comme les réflexions du genre nous - ne - donnons - pas - d'argent - pour - des - délégués - qui - se - prélassent - dans - des - hôtels - de - luxe sont monnaie courante. Il est évident que nous



En tant que délégué du CICR, Philippe Grand d'Hauteville s'est rendu dans les quatre coins du monde. Sur notre photo nous le voyons au cours d'un entretien avec le vice-président du Croissant-Rouge du Sahara occidental. Philippe Grand d'Hauteville a été en mission dans cette région en décembre 1975.

avons encore beaucoup de travail à fournir en matière d'information du public.

Toutefois cette cohabitation avec le CICR et avec la Ligue n'apporte certainement pas que des inconvénients. J'aimerais faire un parallèle avec le syndrome de Silicon-Valley. C'est dans cette vallée californienne que l'avenir technologique a été inventé... or, les hommes politiques affirment que la rapidité des progrès est due au seul fait que tous les chercheurs tendaient vers un même but et parlaient la même langue.

La comparaison est très pertinente. Pendant 17 ans, j'ai voyagé dans le monde entier comme délégué du CICR. Au cours de mes activités, j'ai naturellement eu des contacts réguliers avec la Ligue. De cette époque, je garde de nombreuses relations et amitiés qui servent peut-être indirectement la section de Genève aujourd'hui. D'ailleurs, je dois préciser ici que mes séjours à l'étranger m'ont souvent permis de me rendre compte de la haute estime dont jouit la Croix-Rouge dans le monde. Les collaborateurs

de la Croix-Rouge portaient fièrement leur insigne Croix-Rouge. A Genève, ville qui n'a connu ni la guerre ni de grandes catastrophes, la Croix-Rouge ne revêt visiblement pas dans l'esprit et dans le cœur des gens la même importance. Nombre de citoyens se demandent si la Croix-Rouge n'est pas une institution surannée, dépassée, qui ne sert plus à rien. Il est difficile d'éveiller spontanément la sympathie en décrivant les activités de la Croix-Rouge suisse et de la section de Genève en particulier.

Notre travail – comme celui des autres sections de la Croix-Rouge – n'est pas facile à présenter, car il concerne toujours la misère humaine. Les journalistes font plus volontiers un petit saut du côté de la rue de la Paix, au CICR, car ce qui s'y passe est plus spectaculaire.

**La section de Genève publie une revue quatre fois par an, pourquoi?**

Premièrement, elle a pour but de motiver nos membres, bénévoles, collaborateurs et amis. Deuxièmement, il nous paraît important de diffuser et de faire connaître l'éthique de la Croix-Rouge, de parler des principes du mouvement, des interdépendances, des rapports entre ses diverses composantes.

**A votre avis, le mouvement de la Croix-Rouge doit-il craindre certains dangers?**

Je pense que la médiocrité constitue la plus grave menace pour la Croix-Rouge. En tant que plus ancienne œuvre d'entraide laïque, la Croix-Rouge propose vraiment une autre voie. Il ne faut jamais oublier que nous sommes constamment observés, nous ne pourrons survivre, avoir la confiance de la population, que si nous gardons notre caractère particulier et faisons la preuve constante de la qualité de nos interventions.

**Pendant 17 ans, vous avez parcouru le monde pour le compte du CICR. Le fait que Philippe Grand d'Hauteville a repris la direction de la section de Genève signifie-t-il qu'il aspire à une vie plus calme?**

Plusieurs raisons m'ont poussé à quitter le CICR en

1984. Je dois néanmoins préciser que j'étais déjà membre de la section genevoise auparavant et que j'étais son président depuis deux ans. En fait, je n'ai pas changé de métier, mais simplement de fonction et de champ d'activités. Lors de ma première mission, j'ai vu les victimes de la guerre d'Algérie. J'étais en Grèce au moment de la dictature des colonels. J'ai été au Liban, au Proche-Orient et, en 1974, j'étais le seul délégué du CICR au Kurdistan, etc. J'ai connu le terrain, les prisons, les champs de bataille.

Aujourd'hui, mon « terrain » c'est Genève. C'est avec la même ferveur et selon les mêmes principes, que je m'engage pour la cause de la Croix-Rouge à Genève. La ville du bout du lac connaît aussi des problèmes humanitaires. Avec le concours de quelque 500 bénévoles (dont 250 collaborateurs réguliers et 250 pour les cas d'urgence), nous essayons d'alléger quelque peu l'infinie solitude dont souffrent surtout les personnes du troisième âge. Pour ce faire, nous devons apprendre à nos bénévoles ce que signifie « vieillir », de manière qu'ils soient en mesure d'apporter une aide réelle.

En outre, nous disposons d'une équipe de 230 collaborateurs spécialisés dans les soins – infirmières, aides extra-hospitalières, physiothérapeutes, ergothérapeutes et pédicures – qui assurent le Service de soins infirmiers à domicile. C'est là une prestation de service spécifique à la Croix-Rouge; instauré voici 66 ans, le SSID est placé sous la responsabilité d'une infirmière-chef et entièrement intégré à la santé publique du canton de Genève. Le canton,



*En tant que directeur de la section de Genève, Philippe Grand d'Hauteville est resté un homme entièrement Croix-Rouge comme il l'était sur le terrain. A Genève aussi, il y a beaucoup de misère à soulager, dit-il.*

la ville et les communes nous accordent des subventions à ce titre.

Autre secteur important des activités de la section de Genève: l'assistance aux réfugiés. Dans ce domaine, nous sommes parfois confrontés à des cas complexes. Nous assistons 227 réfugiés, c'est-à-dire nettement plus que n'importe quelle autre section, à l'exception peut-être de Berne-Mittelland. Conjointe-

ment avec d'autres organisations d'entraide de Genève nous sommes également cor responsables des centres d'hébergement pour réfugiés.

A l'instar de Lausanne, la section de Genève gère, depuis le mois de mai, un bureau pour les demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée et qui a pour fonction de leur faciliter le retour dans leur pays d'origine ou le départ vers un pays tiers. Cette tâche est des plus délicates. Nous ne prenons en considération que des motifs purement humanitaires et traitons chaque cas avec le même soin. La position de la Croix-Rouge n'est vraiment pas facile et elle devient extrêmement délicate lorsque les demandeurs d'asile n'ont pas de papiers et ne peuvent de ce fait pas retourner dans leur pays. C'est la quadrature du cercle.

**Genève n'est pas épargnée par la xénophobie. Vos concitoyens donnent-ils de l'argent pour l'assistance, coûteuse, des réfugiés et des demandeurs d'asile?**

Il ne faut rien exagérer, mais il est vrai que la recherche de fonds auprès du grand public est, dans certaines circonstances, difficile. Devons-nous alors recourir aux fonds de l'Etat? Pourquoi pas dans certains cas? Dans d'autres, nous préférions garder la plus grande indépendance d'action possible et tenter de recourir à un financement propre. Cette indépendance, c'est la « croix » de notre institution, mais elle fait aussi sa force. C'est grâce à elle que nous restons crédibles. □

(suite de la p. 21) tances la possibilité de faire valoir auprès des autorités son droit d'initiative humanitaire en l'informant par exemple de situations pour lesquelles un départ s'avérerait impossible. Précisons que ce bureau est à la disposition de toute personne ayant, à un moment ou à un autre, déposé à Genève une demande d'asile et qui désire ou doit quitter la Suisse.

**Concrètement, en quoi consiste cette aide?**

Le recours aux services du bureau d'aide au départ est laissé au libre choix des personnes concernées, les services en sont gratuits et ont un caractère strictement confidentiel tant à l'égard des autorités que des tiers. Notre bureau tente de fournir après l'évaluation de la situation personnelle de l'intéressé et la recherche d'une solution de départ, des informations en matière juridique et/ou administrative pour l'obtention de papiers d'identité ou de rem-

placement, visas, titres de voyage et de démarches en vue de l'obtention de prolongations de délai de séjour lorsque l'exécution des formalités l'exige, etc.

A court terme, nous voulons, dans une approche individuelle d'urgence, apporter une aide concrète, même très modeste, aux personnes qui sont refoulées actuellement et, à plus long terme, faire preuve d'imagination en essayant, sur un plan international et dans une démarche collective, de

trouver des solutions satisfaisantes dans le pays d'origine ou d'accueil en faveur des personnes pour lesquelles la Confédération suisse n'a pas accepté la demande d'asile.

Cette démonstration, redoutablement difficile, reste à faire avec l'appui des autorités suisses dont la responsabilité est engagée et dans le respect des personnes qui doivent partir et qui attendent de nous un élan d'humanité et de solidarité. □